

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF invite les nouveaux eurodéputés à intégrer pleinement les communes et leur intercommunalité dans le processus décisionnel européen

À la suite des élections européennes du 9 juin dernier, l'AMF rend publique la contribution qu'elle adresse aux nouveaux eurodéputés afin qu'ils intègrent pleinement les enjeux et les préoccupations des communes et de leurs intercommunalités dans le processus décisionnel européen.

Les communes et leur intercommunalité n'agissent plus uniquement selon la seule législation française. Le droit communautaire concerne la plupart des compétences des communes et des intercommunalités. C'est pourquoi la reconnaissance de la place du bloc communal doit encore s'affirmer au sein de l'Union européenne.

Ainsi dans la continuité des positions qu'elle a déjà portées, notamment en matière de politique régionale, et pour défendre les libertés locales, l'AMF appelle les parlementaires européens à considérer, dans l'exercice de leur mandat, le rôle, mais également les intérêts des communes et intercommunalités françaises au sein de l'Union européenne.

C'est pourquoi l'AMF demande de :

- garantir la place des communes, fortes et vivantes, dans une Union européenne respectant le principe de subsidiarité et agissant pour les citoyens ;
- défendre les intérêts territoriaux, là où se joue l'avenir de l'Europe, c'est donner l'assurance d'une Europe attentive aux besoins locaux ;
- oeuvrer à une meilleure appropriation des politiques régionales et agricoles communes à l'échelon territorial ;
- reconnaître les communes et leurs intercommunalités comme de véritables partenaires dans la définition et la mise en œuvre des politiques européennes les concernant.

L'AMF réaffirme enfin la volonté des élus locaux de mettre en place un développement territorial ambitieux et cohérent en Europe, et décliné sur chacun de leur territoire, qu'il soit métropolitain ou ultramarin, et ce, afin de pouvoir répondre le plus concrètement possible aux besoins des citoyens.

[Télécharger la contribution de l'AMF](#)